

uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

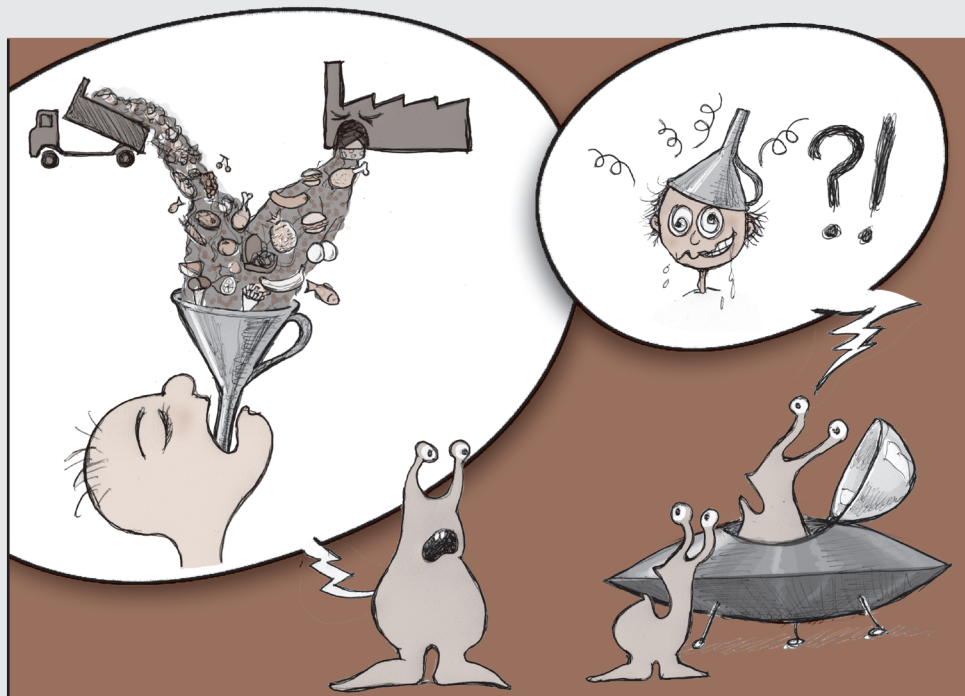
Se réappropriier nos systèmes alimentaires

Il y a quelques années, Olivier de Schutter, rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation affirmait que l'un des principaux problèmes ayant provoqué l'impasse alimentaire actuelle était le manque de démocratie de nos systèmes alimentaires. Il fallait donc repartir des villages, des villes, des citoyens pour redéfinir les systèmes les plus appropriés et redonner du pouvoir aux populations au détriment des sociétés transnationales.

Deux événements récents en sont des illustrations inspirantes :

Le Tribunal Monsanto (à lire dans ce numéro, pages 4 et 5) qui s'est tenu à la Haye à la mi-octobre a offert à de nombreuses victimes de par le monde l'occasion de témoigner sur les dommages qu'ils ont subi en raison des activités de Monsanto. Des juges professionnels ont entendu ces propos et rendront un verdict au début du mois de décembre. Le second objectif de ce Tribunal est parti-culièrement ambitieux : faire reconnaître « l'écocide » comme crime contre l'humanité par les instances internationales. Ainsi, toute firme qui aurait provoqué de graves dégâts à l'environnement pourrait être poursuivie. Une affaire à suivre de près.

Fin octobre, la rencontre de Cluj en Roumanie du mouvement européen pour la souveraineté alimentaire est une seconde expression de cette démocratie participative. Plus de 700 délégués de toute l'Europe, du fin fond de la Sibérie à l'Irlande en passant par la Suisse, l'Espagne ou la Norvège se sont retrouvés pendant 5 jours pour partager leurs expériences, leurs craintes et espoirs. Ils étaient encadrés par des interprètes (9 langues) et des cuisiniers bénévoles qui ont valorisé les produits locaux et ont offert un cadre idéal et convivial aux échanges. Des visites de terrain sur les fermes roumaines, des événements culturels en tout genre ont également jalonné cette rencontre. De nombreux thèmes



ont été abordés tels que le droit aux ressources naturelles et aux biens communs, les modèles de production et de consommation équitables, la distribution alimentaire, les conditions sociales de travail et la marginalisation. Nombre de propositions concrètes sont issues de ces discussions (lire dans notre prochain numéro).

Uniterre a présenté son initiative populaire sur la souveraineté alimentaire qui a été largement saluée et considérée comme un exemple possible à suivre. Les Italiens ont également exposé un projet de loi sur l'agriculture paysanne actuellement en discussion dans leur Parlement. Celle-ci a pour objectif de redonner de la marge de manœuvre à ce type d'agriculture et de lui reconnaître sa valeur pour conserver un tissu social vivant.

Avec peu de moyens financiers, la société civile a démontré qu'elle était en mesure d'organiser des événements majeurs et de reprendre en main le débat sur l'agriculture et l'alimentation. Un véritable mouvement européen pour une autre agriculture et une meilleure alimentation est en route sur notre continent. Il est accompagné par des initiatives similaires aux quatre coins du globe. C'est une lueur d'espoir pour toutes celles et ceux, paysannes, paysans, artisans, consommateurs qui souhaitent éviter à tout prix de se fracasser contre le mur que nos gouvernements, par simple aveuglement économique, se refusent de voir.

Valentina Hemmeler Maïga



Interview

Vanessa Renfer
Section Neuchâtel

Pages 2-3



International

Tribunal contre
Monsanto

Pages 4-5



National

Assemblée des
délégués BioSuisse

Page 6



Lait

Journée d'Action
Lait Cru

Page 8

UNITERRE

Vanessa Renfer : une sage-femme devenue paysanne

A Enges, sur les hauts de Cressier, la place devant la ferme de Vanessa Renfer et d'Etienne Richard est souvent bien occupée. Des camionnettes, des voitures, un fourgon, un tracteur. Cet encombrement est plutôt bon signe. La ferme bouge, vit et évolue, mais dans quel sens ? Nous allons le découvrir au fil de cette interview de Vanessa Renfer, paysanne et représentante de la section neuchâteloise au comité d'Uniterre.



Vanessa, au comité d'Uniterre on parle beaucoup de paysannerie mais peu de paysanne. Qui es-tu, quel est ton parcours de vie ?

Je suis devenue paysanne par amour pour Etienne. Je suis maman de quatre enfants - Aurélien, Fiona, Thalia et Isaline - qui ont entre 3 et 11 ans. J'ai 38 ans et je suis salariée de notre ferme depuis une dizaine d'années maintenant.

Mon enfance était celle d'une citadine. Je suis lausannoise d'origine, donc à priori, bien loin de l'agriculture. Cependant, durant mon adolescence, j'ai eu la chance de faire quatre stages sur des fermes du Gros-de-Vaud, grâce à l'organisation Horizon ferme. J'ai adoré cette période. J'idéalisais sans doute un peu trop la vie agricole, car la réalité aujourd'hui est un peu différente (rire). Mais je ne regrette rien. Je suis heureuse de ma vie.

Une fois ma maturité fédérale en poche, je me suis d'abord orientée vers la formation d'ingénieur agronome dispensée à Zollikofen. J'ai fait le stage obligatoire d'une année sur une ferme. Mais je ne me voyais pas apprendre l'agriculture entre 4 murs, assise sur des bancs d'école. Je me suis donc réorientée vers le monde des soins et du médical, bien différent de celui de l'agriculture, mais intéressant tout de même. J'ai suivi une formation d'infirmière à l'école de Chantepierre, puis celle de sage-femme. Ces études m'ont plu. Je les ai terminées en 2005. A cette époque j'avais déjà rencontré Etienne, paysan ici à Enges. Il avait

déjà repris l'exploitation familiale. Je l'ai donc suivi et nous nous sommes installés, tous les deux.

Tu es salariée de la ferme ? Peux-tu nous en dire plus ?

Je suis venue ici directement après mes études. Je n'ai donc jamais exercé ma profession de sage-femme et nous ne sommes pas mariés. Il était donc important pour moi que je sois rémunérée pour le travail que je fournissais à l'entreprise. Je n'aurais jamais pu imaginer travailler sans avoir un salaire. Cela m'a permis de cotiser aux diverses assurances sociales, d'avoir un statut, une indépendance financière et surtout cela m'a motivé à prendre des responsabilités sur la ferme. C'était important pour Etienne et moi.

C'est un débat important pour toi le statut de la paysanne ?

Oui absolument. Même si je n'ai pas de diplôme de paysanne, je suis très active au sein de l'association des Paysannes et des femmes rurales neuchâteloise. Je suis secrétaire du comité central. Cette association est importante pour moi. N'étant pas du monde agricole, elle m'a permis de rencontrer plein de femmes de la région et de découvrir qu'il y avait autant de situations économiques et sociales qu'il y avait de paysannes. Chacune de nous vit dans des réalités différentes. Beaucoup pratiquent une activité lucrative et souvent salariée hors de la ferme, mais très peu d'entre elles ont mon statut. C'est étonnant. Pour moi qui viens de l'extérieur, c'était difficile à comprendre.

Nous sommes environ 900 membres. Toutes ne sont pas paysannes mais toutes se sentent profondément femmes rurales, dans ce qu'il y a de plus noble dans ce terme.

Quelles sont les activités de l'association ?

Le gros de nos activités fait la promotion d'une certaine vision de la ruralité, de ce qu'elle représente en terme d'alimentation, d'accueil, de culture, de savoir-être, de savoir-faire et de formation. Nous sommes organisées en groupes régionaux. Chacun organise différentes activités locales tout au long de l'année. Du théâtre à l'édition de livres de recettes en passant par l'organisation de cours et la tenue de stands à diverses manifestations. Nous menons également un débat permanent sur le statut de la Paysanne. Nous sommes en contact régulier avec notre organisation nationale et les diverses organisations de défense professionnelle. Les activités diverses donnent envie à de nombreuses femmes - paysannes ou non - d'adhérer. Cette diversité est une véritable richesse.

Y-a-t-il un débat politique au sein de l'association ?

Pas vraiment, l'organisation ne prend pas position officiellement au niveau cantonal. Elle ne mène pas véritablement et officiellement de débats politiques. Bien entendu, nous avons nos avis, mais cela reste des échanges interpersonnels, non officiels. Par contre au niveau national l'organisation prend position. Souvent les femmes ont une vision assez claire de la santé économique et sociale des fermes. C'est donc important d'échanger pour simplement avoir une bonne vision globale de la situation.

Justement, quelle est votre situation ?

Nous avons l'une des dernières fermes laitières du village. Ici beaucoup ont arrêté ces dernières années à cause du prix du lait. Nous on continue mais avec moins de passion. Pour nous en sortir il faudrait investir et cela nous le refusons. Le marché est trop précaire. Nous livrons nos 120'000 kg de lait à Prolait, pour la filière industrielle. Malgré une altitude relativement basse (820 m), nous sommes en zone de montagne 1 et 2. Rien n'est plat. Nos terres (37 ha en tout) sont typiques du Jura : légères, sèches et filtrantes. Nos cultures ont tendance à souffrir du sec. A côté des herbages nous cultivons du

maïs ensilage, du blé et de l'orge. Nous travaillons encore 30 ares de vignes à Cressier. C'est l'une des activités préférées d'Etienne. Il aime s'y rendre et la soigner.

Avec le prix du lait, comment dégagez-vous vos revenus ?

En terme de revenu, le lait est devenu une activité presque accessoire. Depuis de nombreuses années maintenant nous nous sommes spécialisés dans l'élevage et la vente de poulets vivants. Nous les recevons du couvoir de Belp, âgés de 1 jour et nous les revendons en vente directe à des particuliers, à l'âge adulte, c'est à dire à 26 jours.

Pourquoi les particuliers ne les achètent-ils pas directement au couvoir ?

Durant les 26 premiers jours de croissance, les poussins sont sensibles à la température, aux maladies etc. De nombreux particuliers ne souhaitent pas prendre le risque de les élever, ils préfèrent les engraisser. Donc nous faisons cela pour eux. C'est une activité qui est appréciée mais cela demande un suivi de tous les instants et une bonne relation client. Ces derniers sont très divers et proviennent de différents horizons. Cela va du citadin qui souhaite deux poulets pour son jardin à des éleveurs qui en commandent par lots de 300.

Nous élevons 17 lots par année, ce qui représente plusieurs milliers de poulets commercialisés. Dans cette activité, nous nous complétons bien avec Etienne. Je fais la relation client, je réponds aux nombreux mails, téléphones et je dispense des conseils d'élevage, essentiellement axés sur la nutrition et les conditions de détention. Etienne s'occupe de l'élevage et des livraisons. Il aime ce contact direct.

Puisque nous parlons d'engraissement, qu'en est-il des abattoirs sur le canton ?

Nous avons de la chance. Nous avons encore des abattoirs pour la volaille dans le canton. Ils sont ouverts aux particuliers. C'est une chance pour nous. Pourvu qu'ils puissent se maintenir.

Comment avez-vous développé votre clientèle ?

Au début cela n'a pas été simple. Nous mettons des petites annonces régulièrement dans l'Agri et dans Terre&Nature. On compte également

sur le bouche à oreille et la réputation de notre travail. A côté de la race de poulet à chair Ross, nous proposons à nos clients des poulets de race Brun Bio. Ils ont une croissance plus lente, sont plus résistants mais la saveur de leur chair est recherchée. Nous nous sommes diversifiés pour répondre aux demandes.

Les vendez-vous sous contrat ?

Non, pas directement. Nous les vendons à la pièce. De nombreux clients reviennent régulièrement. Mais le contrat pourrait être une piste à explorer. Il faudrait voir sous quelle forme. Cela permettrait peut-être de planifier différemment notre élevage.

En arrivant, j'ai remarqué sur la boîte à lettre une référence à une brasserie, y a-t-il un lien avec la ferme ?

Oui, depuis maintenant quelques temps, nous louons un local à la Brasserie des 3 lacs. C'est un copain qui s'est lancé dans la fabrication de bière à façon et à la demande des clients. C'est une personne passionnée qui fait d'excellents produits originaux comme la « 3 céréales » qui contient du maïs et du blé en plus de l'orge. On aime ce genre de collaboration originale. Cela fait venir du monde à la ferme, c'est important quand on fait de la vente directe. En plus cela nous permet de déguster les nouveautés en primeur (rire).

Comment es-tu arrivée à Uniterre ?

Etienne est membre depuis longtemps. Il a participé aux blocages de COOP et MIGROS et a suivi les procès. Je ne me suis engagée à Uniterre qu'en 2009, en pleine révolte paysanne. J'ai rencontré Aline Franel lors d'une conférence. C'était une période incroyable. On défilait dans les rues, la campagne s'était réveillée. Je me souviens, je discutais de la problématique laitière sur des forums internet de

« jeunes mamans ». J'expliquais ce qui se passait. On nous soutenait partout. Mes enfants, aussi jeunes soient-ils, s'en souviennent encore. Suite à cette période je suis entrée au comité neuchâtelois.

Aujourd'hui, où est passée cette colère ?

La colère paysanne est toujours présente dans les campagnes, dans les tripes de chacun de nous, mais elle n'a plus l'espace pour s'exprimer. Il manque le mouvement, l'étincelle. On n'a pas réussi à la maintenir après 2009 au sein d'Uniterre. Il y a bien eu le SAM, mais des tensions internes l'ont sclérosé. Avec le recul, je pense que SAM aurait dû rester un mouvement, sans vraiment de structure. Une sorte de veille paysanne qui réagirait en fonction de l'actualité. C'était sa force et sa crédibilité. Uniterre pourrait s'en inspirer.

Justement comment allumer la flamme ?

Suite à ces périodes fastes pour Uniterre, une bonne partie des leaders de l'époque se sont mis en retrait et Uniterre s'est lancé dans ce gros projet qu'est l'initiative pour la souveraineté alimentaire. A Neuchâtel nous étions opposés car nous pensions qu'il était trop loin des réalités paysannes, que nos membres n'allaient pas être motivés à la porter. Finalement nous nous sommes ralliés à la décision de l'assemblée générale et nous nous sommes lancés, avec un certain succès, dans la récolte de signatures. Ce projet a abouti, et avec du recul nous ne pouvons qu'en être fiers. Même si il n'a pas été largement soutenu par notre base, cela a permis à Uniterre d'avoir une autre place sur l'échiquier national des organisations paysannes, de développer un réseau national dans différents milieux et de défendre haut et fort le projet de la souveraineté alimentaire. C'est fantastique ce que l'on a réussi à faire, mais à quel prix !

Cet hiver, c'est le bon moment pour essayer de rallumer la flamme dans les

campagnes. L'initiative a été déposée et il n'y a pas encore de date pour la votation populaire. Cela laisse du temps pour repartir au combat.

Quelles sont tes propositions ?

Je pense qu'il faut que nous retrouvions cette capacité à réagir immédiatement et médiatiquement à l'actualité. L'exemple du porc était flagrant cet automne. Aucune Chambre n'a réagi et Uniterre non plus. Les organisations agricoles n'ont pas pris position. Elles se détachent de la réalité des familles paysannes. Uniterre doit retrouver un leadership médiatique. La voix des paysannes et des paysans doit à nouveau se faire entendre, partout et tout le temps. C'est important, aussi pour la campagne de votation.

Aujourd'hui, avec les réseaux sociaux, le partage de l'actualité est instantané. On doit l'utiliser, informer. Il y a un fossé grandissant entre ce que les gens perçoivent de l'agriculture et la réalité du terrain. Toutes les couches de la population ont leurs problèmes et il devient difficile de se faire entendre avec les nôtres, alors qu'il y aurait tellement à dire.

Je pense que des actions positives ont aussi leur place dans l'agenda d'Uniterre.



Faire des grandes ventes, des conférences, etc permettraient de recréer des activités au sein des sections.

Je suis aussi adepte des actions « coup de poing » car elles provoquent des ondes de choc qui bousculent les positions et font réfléchir tout un chacun. Parfois, d'un « joyeux bordel » émergent des solutions, par nécessité, pour sortir de la crise.

Dans l'état actuel de la paysannerie, toutes les formes de mobilisation sont à tenter. Uniterre n'a rien à perdre et doit essayer des choses. Car si ce n'est pas Uniterre, cela ne sera personne d'autre. Les paysannes et les paysans attendent que la mèche se rallume. Et le moment venu, ils seront là.

*Propos recueillis par
Nicolas Bezençon*

Pour en savoir plus : paysannes-neuchateloises.ch/

Le blog de la section neuchâteloise : www.uniterre.ch/fr/blog/neuchatel

Ca y est, la section Uniterre Bern a été fondée.



Un petit groupe engagé s'est retrouvé le 5 novembre dans le restaurant Bären à Ostermundigen. Les discussions ont été très enrichissantes et de bonnes idées ont été proposées : organiser une vente de lait cru sur Berne lors de la journée « Action Lait » du 10 Décembre d'Uniterre (voir p.8), mener 2-3 actions sur les fermes des membres Uniterre, organiser une rencontre entre les fondateurs des différents systèmes de paniers bio existants sur Bern (Légummes, Heimenhaus Biohof, Soliterre, Radiesli,

etc), proposer une aide juridique pour les agriculteurs et agricultrices, etc. Mais avant tout, il est important de recruter d'autres membres !

Ont été élus au bureau :
trésorier : Daniel Flühmann, fondateur de Légummes (paniers de légumes) ;
secrétaire : Sieglinde Lorz, consultante, engagée dans « Décroissance Bern »
et présidente : Berthe Darras, maraîchère, Heimenhaus Biohof.

La prochaine rencontre est prévue le 7 décembre à 19h30 au restaurant Bären à Ostermundigen. Toutes et tous les intéressé-e-s sont les bienvenu-e-s!

*Berthe Darras,
présidente de la section Bern*

Contact section : bern@uniterre.ch



La multinationale Monsanto devant un tribunal de la s

Pour la première fois une multinationale est inculpée devant un tribunal international à la Haye. Mais qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas encore un tribunal international d'opinion qui a siégé à la Haye du 14 au 16 octobre passé.



Pourtant ce tribunal a fonctionné avec cinq vrais juges venant de quatre continents et internationalement reconnus pour avoir siégé dans le passé à la Cour pénale internationale, à la Cour européenne des Droits de l'Homme ou dans des tribunaux nationaux. Les avocats présents avaient la même stature internationale et les témoins étaient venus de pays aussi éloignés que l'Argentine, l'Australie, le Sri Lanka ou le Canada pour dénoncer les dégâts dus aux pesticides et aux OGM dans leurs pays respectifs.

La mise en place du Tribunal Monsanto a nécessité plus de deux ans de travaux préparatoires auxquels d'innombrables bénévoles ont contribué, parmi eux de nombreux étudiants en droit des universités de Yale aux Etats-Unis, de Louvain en Belgique et de Bordeaux en France qui étaient accompagnés d'éminents juristes, comme **Olivier de Schutter**, ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, **Valérie Cabanes**, auteur du livre « Un nouveau Droit pour la Terre » ou **Corinne Lepage**, ancienne ministre française de l'environnement.

Ces journées à la Haye constituent un événement extraordinaire, une mobilisation internationale avec plus de 750 personnes de 30 pays, contre Monsanto, mais aussi contre l'agriculture industrielle et son cortège de violations des droits humains et de dégâts à l'environnement. Dans la conférence de presse inaugurale l'écrivain nigérian **Nnimmo Bassey**'s affirmait avec force : « La nourriture est une célébration, c'est une culture, c'est la vie. Ceci n'est pas uniquement une lutte contre une firme multinationale, c'est une lutte pour la vie, c'est une lutte pour la liberté. C'est une lutte pour stopper les grandes compagnies à coloniser notre système alimentaire, à coloniser notre agriculture, en détenant la terre mère

comme esclave pour leurs profits... c'est une lutte pour l'humanité et le futur de la planète ».

Impact des pesticides sur la santé humaine

Les témoignages de victimes des produits de Monsanto ont révélé tout le désastre qu'ils provoquent à travers le monde. **Kolon Saman** et **Channa Jayasumana** du Sri Lanka relatent l'histoire du Roundup dans leur pays. Dès 1984 le Roundup est utilisé dans les rizières. Aucune mesure de précaution n'est signalée sur les emballages. Quelque temps après des maladies des reins, puis du foie, inconnues jusqu'alors, apparaissent. L'eau potable est contaminée par les épandages de Roundup dans les rizières. Depuis, 24'800 personnes sont décédées et plus de 69'000 ont été intoxiquées par le Roundup dans l'eau potable. Une fois que les recherches scientifiques menées sur place ont clairement identifié le Roundup comme cause de cette catastrophe, le Sri Lanka a été le premier pays au monde à interdire, l'importation et l'utilisation du Roundup sur ses terres.

Sabine Grataloup, habitante de l'Isère, a traité son manège d'équitation sur 700 m² au Roundup alors qu'elle était enceinte d'un mois environ. Son enfant Théo est né avec un œsophage trop court et le larynx malformé et a dû subir 50 opérations alors qu'il n'a que 9 ans aujourd'hui. « J'avais fait confiance aux publicités qui vantaient le glyphosate comme "le premier désherbant biodégradable", un produit que j'ai donc choisi en raison de son innocuité », explique-t-elle aux juges.

Maria Liz Robledo d'Argentine a vécu un calvaire semblable avec sa fille : là aussi le Roundup pulvérisé par avion, parfois au-dessus des habitations, est en cause. **Damian Verzeñassi**, un médecin argentin, témoigne des innombrables cas

d'intoxications par le Roundup dans les habitations proches des champs de soja et de maïs. Il constate « un changement dans la manière dont les gens meurent dans certaines provinces du pays, parallèlement à la mise en place d'un modèle d'agrobusiness à base d'OGM ». En 1985 déjà l'EPA, l'agence américaine chargée d'enregistrer les pesticides, s'inquiétait des risques cancérigènes liés au glyphosate.

Timothy Litzenburg, avocat américain, représente près de 1'000 personnes victimes d'intoxication par des pesticides de Monsanto aux Etats-Unis - de Hawaï à Pennsylvanie et Floride, notamment des cancers dus au glyphosate. Une de ses clientes **Christine Sheppard**, qui a utilisé du Roundup sur sa plantation de caféiers dès 1995 pendant huit ans a contracté ensuite un cancer particulièrement dangereux, un lymphome non hodgkinien (LNH), avec seulement 10 % de chances de survie. Hospitalisée à plusieurs reprises, elle souffre depuis de douleurs permanentes.

Dégâts sur les animaux, les sols, l'eau, la biodiversité

Les premiers témoins attestent de l'impact du Roundup sur la santé humaine. Mais les juges doivent également évaluer

l'impact des agissements de Monsanto sur les droits humains à un environnement sain, à l'alimentation, à la liberté d'expression et de recherche académique et de surcroît sur la complicité de crimes de guerre et sur le crime d'écocide.

Une trentaine de témoins se succèdent à la barre, tous très émouvants et apportant une autre lumière sur les conséquences du Roundup et d'autres phytotoxiques, parmi eux : des apiculteurs mexicains du Campeche au Yucatan qui ne peuvent plus vendre leur miel contaminé par les cultures de soja et de maïs transgéniques traitées au glyphosate, un paysan Burkinabé, qui voit ses chèvres et moutons mourir d'une maladie inconnue et qui atteste de la baisse de rendement dus à l'introduction de coton OGM ; le délégué d'un syndicat paysan d'Inde qui dénonce le rachat par Monsanto des stocks de semences traditionnelles de coton en Inde pour obliger les agriculteurs à se convertir aux semences OGM, de sorte que le coton OGM a progressé de 5 % à 95 % en 10 ans et que le prix des semences a augmenté de 7000 % ; la représentante du Bangladesh qui accuse Monsanto du vol des semences locales d'aubergines dans le même dessein,

Morceaux choisis du discours de

Voici quelques extraits du discours de clôture remarquable de la présidente du trib

[...] Vous savez que ce Tribunal est un tribunal d'opinion. C'est un tribunal d'opinion qui permet à la société civile de donner la parole aux témoins, pour faire comprendre au public les impacts des activités, ici, en l'espèce, de Monsanto.

[...] Nous allons vérifier si les activités de Monsanto, dans le domaine du droit à un environnement sain, du droit à l'alimentation, du droit à la santé, du droit à l'information, et c'est pour ça qu'il fallait clarifier tous ces points, par rapport aussi à la question de ce qui s'est passé au Vietnam, par rapport à cette question nouvelle de l'écocide, nous allons donc vérifier si les activités de Monsanto sont en conformité avec les instruments juridiques qui ont été invoqués [...].

Et puis nous allons déboucher sur un « advisory opinion ». C'est un avis consultatif d'autorité qui est donné par ce Tribunal, par ce tribunal d'opinion, et qui trouve sa légitimité, dans le fait que c'est la société civile qui le met en place. [...] Mais qui, globalement, comme tout « advisory opinion », va comporter à la fois des constatations et sans doute aussi des recommandations.

Quel va être l'effet ou quel va être la portée de cet avis consultatif ? Je dirais, d'abord, donner des outils. Des outils juridiques, puisqu'on est dans ce domaine-là, des avis juridiques qui vont permettre à des avocats, des juges, des tribunaux, d'intervenir [...] qui permettent alors, précisément, d'aller plus loin sur les questions de responsabilité, les questions de réparations, toutes choses, qui, évidemment, doivent être abordées, qui sont indispensables.

Le second objectif, des droits de l'homme à travers tout ce qu'il y a de nécessité absolue des droits de l'homme le fera ? C'est à vous, droit, il suit les choses pour les juristes ou pour les personnes,

Notamment, et on le crime d'écocide inscrit dans le Statut s'il n'y a pas une définition du crime d'écocide. Et il faut être à la fois pour ça ne se fait pas en fait le vouloir [...].

Il faudra faire plus de questions-là, sur la de le voir, on l'a vu des droits humains, individus, c'est aujourd'hui les individus par rapport sur tous ces terrains national. Donc voilà des outils pour permettre d'aller plus loin, et droit international.

Société civile

de la Cour Pénale Internationale (CPI)

Le Roundup sur la sellette

Nicolas Defarge, collaborateur scientifique au CRIIGEN révèle que le Roundup contient en plus du glyphosate des produits 1000 fois plus toxiques, tels que l'arsenic, le cadmium et d'autres métaux lourds. La formule exacte du Roundup est gardée secrète par Monsanto et un grand nombre de tests scientifiques ne se font que sur le glyphosate. Les travaux de recherche du CRIIGEN ont montré que **le Roundup est toxique à des doses très inférieures à la dilution agricole**.

Les chercheurs et les institutions dénonçant la toxicité des produits de Monsanto sont qualifiés d'incompétents et pas sérieux par la firme et subissent des pressions de toutes sortes. Le **Dr. Shiv Chopra**, cadre important dans Santé Canada, décrit les pressions exercées par Monsanto sur les institutions canadiennes pour forcer la mise sur le marché de l'hormone de croissance laitière. Son refus de se laisser corrompre a entraîné son licenciement pour désobéissance. Au Canada, comme dans de nombreux autres pays, les longs bras de Monsanto influencent directement ou indirectement les décisions des gouvernements. En Europe, affirme **Peter Clausing**, l'AESA,

La clôture

au tribunal, la juge **Françoise Tulkens** :

C'est faire progresser le droit international. Ça, c'est le point dont on a bien senti, on a entendu ces deux jours-ci : il y a une volonté de faire progresser le droit international. Si ce n'est pas vous qui le faites, qui êtes de la faire. C'est à la société civile. Les juges. [...] Le droit est fait pour vous, par vous, pour les livres de droit. Le droit est fait pour ceux qui vivent, qui souffrent.

Lorsqu'on a vu, regardez le débat qu'on a eu sur le droit, qu'on voudrait, peut-être, un jour, voir le droit de Rome. Mais on ne pourra rien faire de la définition juridique précise de ce qu'est que le droit. Et donc, il faut amener tout cela. En droit, on est patient et impatient. Il faut être patient car on a un jour. Mais il faut être impatient car il

faire progresser le droit international sur ces violations de responsabilité des entreprises, on vient de le faire pendant ces deux jours. Les violations de droit, ce n'est pas seulement l'État contre les entreprises, aujourd'hui aussi, de manière plus horizontale, il y a un rapport aux entreprises. Et on voit bien que pour faire progresser le droit international, il faut le double objectif. À la fois, donner des voix aux avocats, aux juges, aux tribunaux, et en même temps, de faire progresser le

La déclaration finale de la présidente du tribunal ainsi que de nombreux témoignages se trouvent sur le site www.monsanto-tribunalf.org et sur vimeo.com

l'instance qui a autorisé la prolongation de l'utilisation du glyphosate jusqu'à la fin de 2017, est sous la coupe de l'industrie chimique. C'est cette dernière qui décide dans quel pays sont faites les analyses décisives.

Les mensonges de Monsanto sur l'innocuité de ses produits se révèlent aussi par des étiquetages différents selon les pays. Son produit Lasso interdit au Canada en 1985 continue à être utilisé en Belgique jusqu'en 1991 et en France jusqu'en 2007, sans que les dangers liés à la manutention du produit ne soient expliqués sur les emballages déclare **Paul François**, victime des émanations de Lasso. L'avocat **William Bourdon** qualifie dans sa plaidoirie le comportement de Monsanto « *d'escroquerie intellectuelle mondiale en bande organisée de la violation des libertés du droit à l'information* ».

La société civile peut agir

Lors de ce tribunal, des personnes du monde entier de la société civile se sont réunies dans un objectif commun : mettre la multinationale Monsanto devant ses responsabilités et rendre public les dégâts dus à ses pesticides et ses agissements. Les témoignages ont prouvé combien l'agriculture industrielle, sous perfusion de drogues toxiques, est un fléau pour l'humanité aujourd'hui comme pour les générations futures. Dans quelques mois, probablement en avril 2017, les juges vont rendre leurs avis juridiques. Ceux-ci peuvent ouvrir des portes pour des plaintes contre des multinationales violant les droits humains et détruisant l'environnement et auront certainement beaucoup d'autres répercussions.

*Raymond Gétaz
Coopérative Longo maï, Undervelier*

Une plainte contre l'OFAG pour non-respect du principe de précaution ?

En rentrant de la Haye, je passe à côté du champ d'un voisin ou germent les pousses de blé sur un champ jauni par le Roundup. Comment est-ce possible qu'un agriculteur qui devrait se soucier de l'avenir de ses terres, de l'avenir alimentaire des prochaines générations empoisonne ainsi ses terres ? Le manque d'information ? L'appât du gain à court terme ? La confiance dans les directives de l'Office Fédéral de l'Agriculture ? C'est vrai, l'OFAG continue à encourager et à subventionner à hauteur de 250 francs le non-labour avec pesticides. C'est une subvention indirecte pour les fabricants de Roundup. Quel scandale à l'heure où l'Organisation Mondiale de la Santé qualifie le glyphosate de probablement cancérigène ! Mais où reste donc le principe de précaution, appliqué avec tant de rigueur, quand il s'agit de petites boucheries ou fromageries ? J'ai envie de crier, de protester et d'incriminer les autorités de leur irresponsabilité.

Raymond Gétaz

A l'assemblée des peuples, une véritable convergence des luttes contre les multinationales

Parallèlement au Tribunal Monsanto se sont tenus de nombreux ateliers et conférences qui faisaient la part belle tant aux militants et scientifiques de prestige qu'aux initiatives des mouvements sociaux.

Aucune des parts d'ombre liées au géant de l'agro-business n'a été oubliée durant ces trois jours de l'Assemblée des Peuples, des nouvelles techniques de modification génétique qui tentent de s'infiltrer dans nos vies en échappant à l'étiquette OGM, à la responsabilité des États dans la prise en otage des droits humains. La société civile, galvanisée par la diversité de ses représentants et le dynamisme de ses organisations, n'a pas manqué de marteler son opposition aux traités de libre-échange, son rejet du néo-libéralisme et sa détermination à se réapproprier sa souveraineté.

Une délégation de La Via Campesina était présente et a fait mieux connaître la petite partie de son travail qui se déroule non sur le terrain mais au sein des institutions de l'ONU. Les différents témoignages entendus à la barre du Tribunal Monsanto l'ont largement démontré ; l'environnement n'est pas la seule victime du modèle d'agriculture industrielle incarné par la compagnie américaine, les femmes et les hommes sont tout autant touchés, et en premier lieu celles et ceux qui travaillent la terre. Depuis bientôt 15 ans, La Via Campesina travaille au sein du Conseil des Droits de l'Homme à une déclaration pour les droits des paysannes et paysans, un processus fastidieux, mais qui est toujours sur la bonne voie, la majorité des États de l'Union Européenne étant passée du refus à l'abstention. La délégation

et ses alliés a animé une série d'ateliers sur le pouvoir et l'impunité des multinationales, les moyens de lutter contre et le modèle à défendre. Il a largement été question de la mobilisation pour un Traité Contraignant des peuples, (qui force les acteurs économiques à respecter les droits humains), un processus également en cours aux Nations Unies, qui est soutenu par plusieurs centaines d'organisations. Hasard du calendrier, le dernier de ces jours de mobilisation à La Haye est tombé le 16 octobre, journée mondiale de l'alimentation. L'occasion de rappeler avec force que la Souveraineté Alimentaire est une nécessité, et qu'elle ne sera atteinte que grâce à la convergence de nos luttes pour reprendre nos droits des mains des multinationales.

Eline Müller



Assemblée des délégués de BioSuisse du 16 novembre

BioSuisse a 35 ans et représente 6000 fermes et près de 900 entreprises du secteur alimentaire. C'est une belle réussite et l'association est devenue une voix qui compte dans la politique agricole. Effectivement, l'organisation avec son budget de 15,2 millions de francs a dépassé l'Union Suisse des Paysans, fort de ses 54000 membres, mais ne disposant librement que d'environ 6,4 millions de francs.

Cette force financière provient du Bourgeon qui est un label commercial propriété de BioSuisse et donc en main paysanne. Puisque les droits de licence sont liés au volume commercial et que le marché est en croissance les revenus augmentent. Aujourd'hui ces rentrées s'élèvent à 9 millions de francs. 60% des redevances liées au Bourgeon, proviennent de matières premières suisses, 40% de matières premières importées. La part de ces entrées attribuées à Coop est estimée à environ 7 millions de francs. Ce modèle unique soulève de nombreuses questions, auxquelles BioSuisse doit répondre. Que se passe-t-il avec la Migros et d'autres grands distributeurs qui n'ont pas de produits «bourgeon»? Comment BioSuisse gère-t-elle le problème de la contradiction entre la niche de marché du bio et l'urgence du passage vers un système alimentaire durable à l'échelle de l'ensemble de la société? Quels mécanismes concrets existent pour réaliser l'exigence d'équité ancrée dans la charte de BioSuisse? Les prix à la production bio sont en fait nettement moins mauvais que dans le secteur conventionnel, mais de là à vouloir parler d'équité avec les prix bio actuels, ou de revenus et salaires comparables, ce n'est pas réaliste et ce ne sont que de beaux discours. Essayez donc d'imaginer la situation des revenus des fermes bio sans les paiements directs?

C'est dans ce contexte que se sont menées les discussions de l'assemblée des délégués du 16 novembre. Tout d'abord le budget d'environ 15 millions de francs a été approuvé. Dans ce cadre, les marchés et plus particulièrement la

production sucrière biologique doivent continuer à être soutenus. La demande de Prokana de créer un groupe de travail pour accompagner l'offre croissante de la production à la demande du marché a été rejetée nettement, en argumentant que la commission de marché couvrirait déjà cette thématique. De même une motion de la Bergheimat demandant une mise à disposition gratuite du matériel d'emballage pour les producteurs en vente directe a été refusée.

Ensuite, il y eut la prise de décision concernant l'initiative sur la sécurité alimentaire de l'Union suisse des paysans. Une majorité serrée des délégués a voté en faveur d'un positionnement neutre de la part de BioSuisse. Dans le sens d'une solidarité nécessaire entre paysans conventionnels et biologiques c'est décision est regrettable. L'initiative de l'USP veut renforcer la production locale, durable et indigène. Il semble étrange que cet objectif ne puisse pas être défendu par BioSuisse. Il est évident que cette initiative est faible et qu'elle ne demande pas de mesures ou d'instruments contraignants, mais néanmoins le concept de sécurité alimentaire reste fondamental. C'est ce concept qui avait fondé les politiques agricoles avant la globalisation et la dérégulation. La souveraineté alimentaire à son tour est l'actualisation de ce concept dans le contexte des marchés globalisés et répond aux défis de la création de systèmes alimentaires durables, stables et démocratiques. Markus Ritter a énuméré la croissance démographique, le changement climatique, l'érosion des sols, l'accès à l'eau, la pression des importations, la pression sur les terres

cultivées et des revenus agricoles trop bas comme facteurs inquiétants qui devaient être d'avantage pris en compte dans la politique agricole. Bien que l'évolution structurelle continue à détruire 3 fermes et 6 places de travail tous les jours le comité de BioSuisse ne reconnaît pas d'urgence pour critiquer ou pour vouloir changer la politique agricole actuelle. La résolution adoptée s'exprime dans ce sens. On peut y lire également que l'être humain, les animaux et la nature doivent être dans un équilibre et que la production et l'écologie forment un tout. Assurément la politique agricole actuelle ne saurait répondre à ces exigences. L'orateur invité, M. De Löwenstein, agronome, paysan et membre du comité de l'association faitière de l'agriculture biologique allemande (BÖLW) pense quant à lui, qu'il y a un besoin urgent d'action y compris pour l'agriculture biologique. Dans une conférence passionnante il a parlé de la problématique des circuits d'éléments nutritifs qui n'étaient pas fermés. Il a également mis en exergue la nécessité d'une sélection biologique, puisqu'elle vise des objectifs qualitatifs et une stabilité par l'adaptation à la situation locale, ignorés par la sélection conventionnelle. De même, il a mis en évidence le rôle central joué par un travail du sol qui enrichit ce dernier en matière organique, refroidissant le climat et augmentant la fertilité. Selon lui ces évolutions ne peuvent se réaliser qu'en construisant des ponts entre les méthodes conventionnelles et biologiques et en impliquant la société par la création de conditions cadres favorables. Un des objectifs indispensables devant être le passage à un système de prix reflétant

la réalité des coûts (Il est l'auteur d'un livre paru en 2011, «Food Crash»).

La discussion finale sur le thème «Suisse pays bio - entre vision et réalité du marché» se plaçait sous la même enseigne et les mêmes tensions. Les représentants de la production, de la transformation et du commerce étaient d'accord que le marché bio devait croître de manière continue et que le Bourgeon devait y jouer un rôle central. Ainsi par exemple M. Roland Frefel de Coop a pu dire : «Nous misons sur le Bourgeon et nous voulons doubler nos ventes bio jusqu'en 2025».

Tout le système alimentaire n'est pas un marché de croissance et c'est pour cela qu'il faut de la régulation pour adapter l'offre à la demande en réalisant des prix rémunérateurs. Le modèle de la logique de croissance se répercute dans les coûts payés par l'être humain ou la nature. Pour cette raison la société doit prendre un rôle déterminant sur les conditions cadres de ce marché. Mais pour cela, il faut sortir la tête hors de la seule niche bio.

BioSuisse s'est engagé courageusement par sa charte pour la Suisse pays bio dans une vision globale. Cependant, il faudra pour faire face à la pression par la dérégulation continue des marchés et à la concurrence effrénée, trouver des chemins pour mettre en place le commerce équitable en Suisse et avec les pays étrangers, favoriser la régionalisation, les circuits courts et la vente directe, améliorer l'efficacité énergétique dans la production et maintenir et développer la biodiversité.

Rudi Berli

Symposium sur les OGM : d'énormes lacunes dans l'évaluation des risques liés aux OGM

Le 10 novembre a eu lieu à Bern le symposium «20 ans d'utilisation du génie génétique dans l'agriculture. Quels risques et quelles alternatives?», organisé par Schweizer Alliance Gentechfrei (SAG), par l'Alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique (STOP OGM) et avec le soutien de Stiftung Mercator Schweiz.

Des présentations et des discussions de bon niveau ont pu être menées autour d'un panel d'intervenants originaire du monde entier (Australie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, etc).

Il en ressort que la récente conclusion du FNS sur le Pôle national de recherche 59 : «les OGM ne présentent aucun risque pour l'environnement et pour la santé» ainsi que d'autres conclusions de ce type dans différents pays sont contestables. Les intervenants nous

ont démontré que beaucoup d'études présentent des biais au niveau méthodologique, analytique et statistique : échantillons trop petits, résultats non statistiquement significatifs, etc. Autre fait troublant : certaines études ont mis en évidence des effets néfastes des OGM dans l'alimentation, comme par exemple cette étude menée sur des cochons nourris avec des aliments OGM qui a révélé une inflammation de l'estomac et de l'intestin grêle chez ces derniers.

Une alternative à l'utilisation des OGM pourrait être l'agroécologie nécessitant donc le développement des recherches dans ce domaine pour promouvoir la souveraineté alimentaire.

En conclusion, il existe aujourd'hui d'énormes lacunes dans l'évaluation des risques liés aux OGM et clairement des études plus approfondies sont nécessaires si l'on souhaite continuer avec cette technologie. Cependant, pour mener à bien ces études, le coût sem-

blerait insoutenable et donc la question à se poser est la suivante : «Does it make sense?»

Berthe Darras

L'ensemble des présentations et discussions sont sur le site :
www.symposium.gentechfrei.ch

NATIONAL

Initiatives agricoles et alimentaires

La commission économie et redevances du Conseil des Etats propose un contre-projet à l'initiative de l'Union suisse des paysans « pour la sécurité alimentaire ». Ce nouveau texte est issu d'une réflexion large incluant également les autres initiatives déposées (Uniterre, les Verts et les vaches à cornes).

La question ouverte à ce jour, pour autant que la plénière du Conseil des Etats accepte cette proposition de la commission fin novembre 2016, est de savoir si l'USP et/ou les Verts se satisferont de cette mouture et retireront leurs initiatives au profit du contre-projet à l'issue des débats du Parlement courant 2017. En effet, pour autant que le Conseil national accepte de prolonger le délai de réponse à l'USP au 8 janvier 2018, le Parlement devra peaufiner le contre-projet et se mettre d'accord sur une version finale (rappelons que le Conseil national avait voté en faveur de l'initiative de l'USP). Le contre-projet et les initiatives pourraient alors être soumises au vote consécutivement entre fin 2017 et début 2019.

Pour Uniterre, le contre-projet, dans sa version actuelle passe sous silence de nombreux aspects pour lesquels nous avons lancé notre initiative : semences et OGM, augmentation du nombre d'actifs et maintien de la diversité des structures, droit à une protection à la frontière, gestion des quantités efficiente, prix et salaires justes et réelle implication des citoyens dans le débat alimentaire.

Nous restons attentifs aux prochaines étapes parlementaires et conservons des contacts étroits avec l'USP et les Verts pour établir une éventuelle stratégie commune.

Valentina Hemmeler Maïga

LAIT

BIG-M Proposition pour une gestion des quantités dans le marché laitier

L'organisation de défense des producteurs de lait Big-M qui est également membre, comme Uniterre, de l'European Milk Board, nous a fait parvenir une proposition pour une gestion des quantités dans le marché laitier.



Il s'agit d'une base qui doit servir de départ pour une discussion afin de faire enfin avancer ce dossier incontournable de la gestion des quantités afin de pouvoir retrouver une valorisation du lait pour pouvoir atteindre un prix rémunérateur pour les producteurs.

«Le but est de réguler l'offre afin que les producteurs ne livrent que la quantité que le marché demande réellement. Les fermes produisant une quantité annuelle inférieure à 120'000 kg sont exclues de toute mesure de régulation de quantité. Elles continuent leur production. Les fermes les plus grandes sont sollicitées pour assumer la responsabilité sur le marché laitier.»

1. Forme d'organisation pour les producteurs :

Variante A : Il est créé un Office du lait national regroupant tous les producteurs, qui met tout le lait sur le marché et qui attribue les quantités.

Variante B : Dans l'Office du lait sont membres toutes les organisations de commerce de lait actuelles. La quantité demandée est enregistrée de

manière centralisée et répartie sur les organisations. Chaque organisation répartit ensuite la quantité attribuée entre ses producteurs.

Chaque ferme a une quantité de lait de référence, qui est fixée et définie par une décision des producteurs de lait (ancien droit de livraison, livraison de l'année précédente, moyenne des livraisons des dernières années, etc.)

2. Conditions générales

Le lait suisse est produit exclusivement à partir de fourrage grossier indigène. Importations de foin 2015 : 168'000 tonnes. Ce qui correspond à une ration annuelle pour 33'000 vaches.

3. Mécanisme de régulation :

Dans un office de monitoring (p.ex. à l'IP-Lait) les chiffres actuels de vente sont relevés au plus proche du marché. Des évaluations sur l'évolution future des marchés sont faites pour prévoir des changements possibles. (p.ex. vacances). De telle manière les quantités de livraison des producteurs peuvent être adaptées et communiquées mensuellement. (Il est également envisageable de fonctionner avec des délais plus long et d'utiliser les stocks de beurre et de poudre de lait pour évaluer la situation des marchés).

Ce modèle a besoin d'une force obligatoire pour son fonctionnement.»

Contre-projet actuel de la Commission CER-E (4 novembre 2016) à l'initiative de l'USP

Art. 104a Sécurité alimentaire

En vue d'assurer l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires, la Confédération crée des conditions pour :

- a. la préservation des bases de la production agricole, notamment des terres agricoles ;
- b. une production de denrées alimentaires adaptée aux conditions locales et utilisant les ressources naturelles de manière efficiente ;
- c. une agriculture et un secteur agroalimentaire répondant aux exigences du marché ;
- d. des relations commerciales transfrontalières qui contribuent au développement durable de l'agriculture et du secteur agroalimentaire ;
- e. une utilisation des denrées alimentaires qui préserve les ressources naturelles.

COTISATIONS 2017

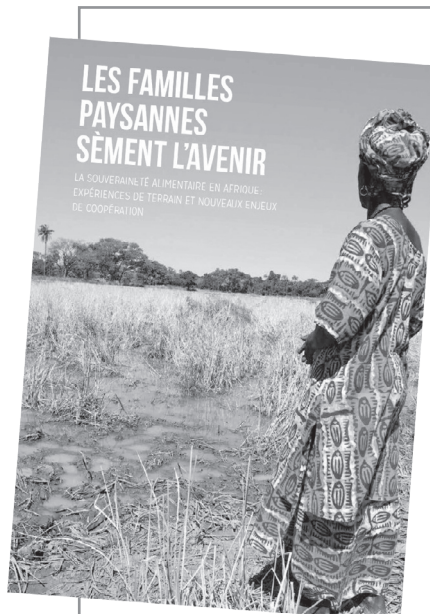
Vous recevez ces jours les cotisations d'Uniterre. Nous vous remercions pour votre fidélité et espérons que vous serez des nôtres en 2017

Un grand merci, ce syndicat est le vôtre !

**IBAN MEMBRE :
CH50 8012 3000 0028 4965 5
référence bancaire :**

Banque Raiffeisen Basse Broye Vully
CCP de la Raiffeisen 17-6872-4
CB 80123

Uniterre - p.a Claude Mudry -
Bellevaud 50 - 2518 Nods



LES FAMILLES PAYSANNES SÈMENT L'AVENIR.

La souveraineté alimentaire en Afrique: expériences de terrain et nouveaux enjeux de coopération.

Une brochure éditée par la Plateforme Souveraineté alimentaire, avec le soutien de la FGC

- Quatre grands axes thématiques
- Vingt fiches de bonnes pratiques
- Expériences et enjeux

en vente sur notre site

www.uniterre.ch/fr/nous-soutenir/materiel-de-soutien

Plus d'infos sur notre site :

www.uniterre.ch

La ligne nature

Metrabol

BOLUS naturel après-vélage
Nettoyage et tonus

Taritral

TARIR avec la nature
sans antibiotique

Parabol

en cas de cellules
somatiques

LGC SA

ONLINE SHOP 1627 Vaulruz
www.lgc-sa.ch 026 913 79 84

UNITERRE

Adieu à Köbi Alt, au nom d'Uniterre

« Qui ne se défend pas, fait fausse route ! »



C'est ce slogan que j'ai choisi comme titre pour la nécrologie de Köbi Alt, dont le décès est survenu de façon soudaine et inattendue le 31 octobre. Il nous manque

beaucoup, non seulement comme vice-président d'Uniterre, mais également pour ses multiples talents. Il a toujours pris le temps de s'occuper de nos dossiers, même lorsqu'il était débordé. Il nous rafraîchissait la mémoire, il nous lançait des défis, il nous aiguillonnait sans relâche pour que les projets avancent.

Il était paysan, profondément enraciné dans sa région, et en même temps citoyen du monde, s'efforçant de comprendre ce monde dans sa globalité.

Nous avons travaillé ensemble, un travail collectif, avec si possible de nombreuses personnes engagées, peu important de quel milieu. Nous avons fait du théâtre,

nous avons joué de la musique lors de manifestations et autres événements, nous avons rédigé des textes et il n'était pas satisfait tant que chacun-e n'y avait pas trouvé sa place. Il pouvait être très tenace. Il n'aimait guère le fait d'être délégué, il voulait que les personnes directement concernées prennent la parole. D'après lui, il ne faut jamais commencer par des compromis, mais dès le départ adopter une position sans équivoque. Et c'est seulement quand les différentes positions sont claires que l'on peut trouver une voie commune, c'était son credo.

Nous n'oublions pas ses chansons et sa poésie, sa voix et son harmonica. En rime, il trouvait les paroles justes, celles qui touchent intimement. Ses messages étaient pleins de nuances, et parfois aussi d'ironie. Ses poèmes, visualisés par des sculptures en métal, vont nous accompagner. Sa dernière lettre de lecteur dans le Schweizerbauer concernant les accords TTIP donne un exemple de son art (N.D.T. la traduction ne fait pas honneur à son talent) : « Poissons muets - libre-échange. Enlève son filet au pêcheur, enlève sa houe à la paysanne, habitue-les aux rayons débordants de bouffe bon marché et, insidieusement, les voilà tous pendus à ton hameçon. Et en prime, ce qui n'est pas négligeable, tu obtiens un contrôle total sur leurs bourses pour les courses. » Nous souhaitons que la lutte se poursuive dans le sens de Köbi Alt!

Ulrike Minkner,
Vice-présidente d'Uniterre
traduction: Stefanie Schenk



10 décembre 2016
journée d'ACTION nationale
LAIT CRU

Participez à la 1^{ère} journée nationale du lait cru!

Pourquoi une action de promotion pour le lait cru? Parce que c'est bon, parce que c'est sain et parce qu'il symbolise le produit que toutes les industries s'arrachent pour faire leur beurre, sans vouloir y mettre le prix. Pourquoi le 10 décembre? Tout simplement parce que c'est la journée mondiale des droits de l'Homme et des animaux. Quoi de mieux que le lait cru comme symbole? Il est le lien parfait et complémentaire entre l'homme et l'animal, et cela depuis l'éternité.

Participez à cette journée, pour défendre un produit que personne ne pourra jamais voler aux familles paysannes.

Si vous souhaitez rejoindre nos équipes sur un stand, faire un stand proche de chez vous ou commercialiser du lait cru sur votre ferme, une seule adresse lait@uniterre.ch ou 021 601 74 67

uniterre
recherche
Un-e producteur-trice de
lait romand-e intéressé-e
à s'engager à 20%
janvier 2017 ou à convenir
voir annonce complète sur:
www.uniterre.ch

AGENDA

Vendredi 2 décembre 19h
«Autrement! Avec les légumes»
Maison de quartier Sous-Gare,
av. Dapples 50, Lausanne



Dimanche 4 décembre 14h
Manifestation internationale
contre TISA
zone piétonne du Mont-Blanc,
Genève

Marchés de Noël
jeudi 15 décembre 17h-20h
Jardins d'Ouchy
Maison de quartier Sous-Gare,
av. Dapples 50, Lausanne
mardi 20 décembre 17h-20h
Jardins du FLon
Atrium de Genève (Flon),
Lausanne

Plus d'infos sur notre site:
[www.uniterre.ch/
actions/agenda](http://www.uniterre.ch/actions/agenda)

CONTACTS SECTIONS

Neuchâtel: Philippe Reichenbach
079 640 89 63
Genève: Rudi Berli
078 707 78 83
Fribourg: Stéphane Mauron
026 655 16 27
Vaud: André Muller
021 652 75 50
Jura
021 601 74 67
Chablais: Pierre Moreillon
024 499 21 17



Uniterre utilise les logiciels Cresus. Et vous? Maintenant avec plan comptable pour l'agriculture!
Cresus Comptabilité, Cresus Salaires et Cresus Facturation: le trio gagnant

www.cresus.ch